

Image not found or type unknown



Vente sur foire et délai de rétractation

Par **sarahguedon**, le **07/09/2010** à **00:01**

Bonjour a tous !
Je me suis rendu à la Foire Expo de La Rochelle 2010 avec mes parents comme d'habitude, mais malheureusement alors que je me rendais sur le stand Playmobil je me suis fais interpellé par un vendeur de manteaux en cuir.
J'ai été très bête car je ne lui est pas dis que je n'avais pas le temps pour qu'il me laisse tranquille.
Je suis rentré sur le stand, il m'a fait essayé plusieurs manteaux, il ne m'a pas parler de prix tout de suite, il m'a juste expliquer qu'il faisait une promo spéciale Foire Expo et qu'il me ferait un bon prix si par la suite je lui fait de la publicité pour son magasin sur La Rochelle.
Je suis jeune, je n'ais que 23 ans, ca ne mettais jamais arrivé avant de me faire interpeler comme ca.
Je voudrais savoir si il a un délai de rétractation pour achat sur Foire, pour informations j'ai payé par carte bleu (je pense que c'est une erreur de plus) qui ne sera débiter que le 10 septembre 2010.
En vous remerciant par avance.
Melle Sarah GUEDON